

<http://www.ouest-france.fr/parc-eolien-de-courseulles-enquete-publique-prolongee-de-deux-semaines-3749443>

Parc éolien de Courseulles. Enquête publique prolongée de deux semaines



Une adresse e-mail destinée à recevoir des observations sur ce projet de parc éolien ne fonctionnait pas. Les avis ont cependant été récupérés et les délais prolongés.

Débutée le lundi 10 août, l'enquête publique sur le projet de parc éolien en mer, au large de Courseulles-sur-Mer, devait se terminer samedi 10 octobre, avec deux dernières permanences à Courseulles-sur-Mer et Ranville.

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer se sont rendu compte qu'une adresse e-mail, destinée à recevoir les avis du public, ne fonctionnait pas correctement.

"Ces avis ont cependant pu être récupérés", rassure la DDTM.

Pour rassurer et éviter d'éventuels recours, la consultation publique est donc prolongée de deux semaines, jusqu'au mercredi 28 octobre. Quatre permanences de la commission d'enquête ont été rajoutées à Arromanches-les-Bains, à Courseulles-sur-Mer, à Ouistreham et à Ranville.

Le dossier complet de l'enquête publique est aussi consultable en ligne sur le [site internet de la préfecture du Calvados](#).

